



00.2106.052

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - AGENT D'AMBIANCE H/F

PROFIL RECHERCHÉ

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Avoir plus de 21 ans,
- Etre demandeur d'emploi,
- Permis B ,
- Etre véhiculé,
- Résidence à moins de 20 km de Chevreuse,
- Savoir lire et écrire le français,
- Tenue de ville obligatoire,
- **Les plus de 45 ans, les travailleurs handicapés et les candidatures féminines sont les bienvenues.**

VOS QUALITES

Vous aimez le contact avec la clientèle, vous êtes matinal et ponctuel, responsable et autonome dans votre travail.

Vous possédez une grande conscience professionnelle à l'égard du matériel et du service rendu à la clientèle. service rendu à la clientèle.

Postulez sur
www.savac.fr ou sur
trans.savac-475@candidatus.com

FORMATION FIN 2021

MISSIONS

En tant qu'agent d'ambiance, vous aidez les contrôleurs dans leur mission de contrôle, vous accueillez et informez des usagers sur nos lignes régulières, vous prévenez des conflits, vous assurez la sécurité des usagers et vous contrôlez les informations des voyageurs.

En outre, vous luttez également contre les fraudes par le dialogue et contre les incivilités à l'égard du conducteur et du matériel.

A l'issue du contrat de professionnalisation d'agent d'ambiance, vous pouvez prétendre à un emploi de conducteur de car.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Contrat de professionnalisation à durée déterminée de 9 mois, avec passage du titre professionnel de conducteur routier de voyageurs
- 35 heures par semaine en moyenne
- Salaire d'embauche : SMIC Maxi
- Horaires variables, Amplitude horaire de 14h entre 05 h – 22 h
- 1 titre restaurant de 8 € par jour travaillé

Lieu de prise de service : Chevreuse.

SAVAC en chiffres :

600 collaborateurs - 500 conducteurs - 12 millions de voyageurs transportés par an
71 Millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016